



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E130113

VALABLE JUSQU'AU 07/02/2026

ÉDITÉ LE 11/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 04/05/2017
25 000

Raison sociale : RENOVATION HABITAT ALSACE

5 RUE LOUIS JOSEPH GAY-LUSSAC
68000 COLMAR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2013B70

Téléphone : 03 89 23 98 42

Fax :

Portable :

Site Internet : www.renovation-habitat-alsace.fr

E-mail : renovation.habitat.alsace@gmail.com

Siret : 790 444 426 00049

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 04 08712-

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AR473920

Responsabilité légale :

LERDUNG JEROME GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AR473920

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	03/02/2025
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	03/02/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	28/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/09/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.